

Contexte

Le terme de référent (ou de coordonnateur) de projet personnalisé tend à se généraliser dans les établissements médicosociaux. Cette notion est apparue conjointement à la volonté d'individualisation des prises en soin et des accompagnements.

Mentionnée dans diverses sources officielles, notamment les recommandations de bonnes pratiques, cette fonction n'a toutefois pas fait l'objet d'une définition réglementaire et force est de constater aujourd'hui que le terme recouvre au moins 2 fonctions distinctes, sans doute engendrées par la pluralité et la diversité des situations à traiter :

- Référent de la personne accompagnée, c'est-à-dire son interlocuteur privilégié. Cette dimension est réinterrogée quelquefois du fait de l'importance symbolique qui lui est conférée et des effets qu'elle peut induire, tels que le surinvestissement du professionnel et/ou la déresponsabilisation des autres membres de l'équipe ...
- Coordonnateur du projet, c'est-à-dire le garant méthodologique, chargé de l'orchestration de l'élaboration, de l'organisation, de la mise en œuvre et du suivi de ce projet.

Au cours de ce programme de DPC, nous veillerons à :

- clarifier la mission du référent / coordonnateur au regard des pratiques en vigueur dans un lieu de vie donné,
- se référer aux préconisations éthiques, méthodologiques, organisationnelles pour sa mise en œuvre,
- identifier les points de vigilance permettant de se positionner et se maintenir à la bonne distance relationnelle avec le bénéficiaire.

Public concerné	Programme
Professionnels éducatifs et soignants des établissements sociaux et médicosociaux.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Référent / coordonnateur du projet personnalisé : de quoi s'agit-il ? : <ul style="list-style-type: none"> ○ Définition(s) et concepts clefs. ○ Le cadre réglementaire et les R.B.P.P. ○ Contenus et méthodologie d'élaboration du projet personnalisé : rappel succinct. ▪ Elaboration, organisation d'un projet personnalisé : comment faire ? : <ul style="list-style-type: none"> ○ Différentes étapes, passages obligés, rôle du référent / coordonnateur à chaque étape. ○ Les entraves à la bonne fin des projets. ▪ La coordination et le suivi du projet personnalisé : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'implication du bénéficiaire et/ou des proches. ○ La communication, écrite, orale, autour du projet personnalisé. ○ L'implication des membres de l'équipe pluridisciplinaire. ○ L'animation d'une réunion de projet.
Objectifs globaux	
"Définir la place et le rôle de référent de projet." "Acquérir les compétences méthodologiques inhérentes à la fonction." "Faire vivre le projet personnalisé."	
Méthodes pédagogiques	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Apports didactiques, échanges. ○ Lecture et commentaire des textes réglementaires et des R.B.P.P. ○ Exercices pratiques et entraînement. 	